

VIOLENCES SEXUELLES ENTRE MINEURS



Entre 2016 et 2021, les violences sexuelles commises par des mineurs sur d'autres mineurs ont augmenté de près de 60%. Ces violences peuvent avoir des répercussions psychotraumatiques importantes.

Proportion

50%

des mis en cause pour viols sur mineurs sont eux-mêmes mineurs

Âge

14 ans

âge moyen des mineurs poursuivis pour des infractions sexuelles

Les auteurs de violences sexuelles mineurs sont souvent des :

Garçons



Les garçons représentent en moyenne, sur la période, 98% de la totalité des mineurs mis en cause pour viols sur mineurs, viols sur majeurs, harcèlement sexuel et agressions sexuelles contre des majeurs.

Victimes



Les mêmes enfants sont souvent impliqués à la fois comme auteurs et comme victimes dans les faits de violences.

Frères



Dans le cas des violences intra-familiales, les principaux agresseurs des garçons sont les frères (21%), puis les pères / beau-pères (20%) et les cousins (17%).

Ces violences entre mineurs peuvent engendrer un

TRAUMATISME

et déclencher un :

Trouble de stress post-traumatique



hypervigilance



reviviscences :
flashbacks,
cauchemars...



évitement



émotions négatives,
troubles de la mémoire

Côté parent

- Je crée un climat de confiance pour que mon enfant se sente libre de me parler de ses problèmes
- Je suis attentif à un changement de comportement important, à des troubles du sommeil ou une baisse soudaine des résultats scolaires
- Je parle à mon enfant du consentement et du respect des limites corporelles
- Je surveille ses relations et sa présence en ligne en l'alertant sur les dangers

Côté pro

- Je me forme à reconnaître les signes de violences sexuelles et à recueillir la parole de l'enfant
- Je mets en place un cadre et des règles claires sur les violences et le harcèlement et je fais en sorte que les enfants les connaissent
- Je suis attentif aux changements de comportement soudains
- Si je soupçonne des violences sexuelles commises par un enfant sur un autre, j'en parle à mon responsable, aux parents, et je fais un signalement à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)

Contacts utiles

- **Enfance en danger, 119** : numéro d'appel et plateforme en ligne destinés à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être
- Le **15** et le **17** en cas d'urgence
- Des associations comme **L'enfant bleu**, qui propose un accompagnement juridique et psychologique, ou celles du **réseau La voix de l'enfant**